Protected B when completed Protégé B une fois rempli

For student / Pour étudiant 2

T2202 Tuition and Enrolment Certificate Certificat pour frais de scolarité et d'inscription Certificat pour frais de scolarité et d'inscription

Name and address of designated educational institution Nom et adresse de l'établissement d'enseignement			11	School Catég					Flying school or c École ou club de		nge	
Cambria College Ltd.			<u> </u>	3								
549 Howe Street, 10th Floor				Student number Numéro d'étudiant				_	Filer Account Number Numéro de compte du déclarant			
Vancouver BC V6E0B6				nume	ro a e	tuaia	ant		Numero de compi	e au	declarant	
				CAME	52255	36					R Z	
Name of program or course Nom du programme ou du cours		19		20			21 Number		22 Number		Eligible tuition fees,	
Digital Business Management With Co-Op	Session periods	Fro		To YY/MM			of month		of months full-time		part-time and full-time Frais de scolarité	
Student Name		Périodes De		À		Nombre de mois			Nombre		admissibles pour	
Nom de l'étudiant	d'études	d'études AA/N		MM AA/I				-	de mois à		études à temps partiel	
Kaur, Taranjot							temps par	tiel	temps plein		et à temps plein	
Student address Adresse de l'étudiant	1	23	4	23	12				9		5,010.00	
Village Sabepur PO Nakatpura	2	23		23							0.00	
Udham Singh Nagar 263148	3	23		23							0.00	
	4	23		23							0.00	
		7				Totals / Totaux 24			²⁵ 9	26	5,010.00	
Information for students: See the back of Certificate 1. If you want to transfer all or part of your tuition amount, complete the back of Certificate 2.												
Social insurance number (SIN) Numéro d'assurance sociale (NAS) 962 743 159				uts pour les étudiants : Lisez le verso du certificat 1. Si vous désirez transférer une partie ou la totalité de vos frais de scolarité,								
				remplissez le verso du certificat 2.								

	individu		area ii you are transieriiig unuse	d current year amounts to a designated					
I designate			, my	, to claim:					
			(Individual's name)						
	(1)	\$		on line 32400 of their					
			(Federal tuition amount)						
	Inco appl			e 36000 of their federal Schedule 2 , as					
	(2)	\$		on line 58600 of their provincial or					
(Provincial or territorial amount)									
territorial Form 428, or line 59090 of their provincial or territorial Schedule (S2 as applicable.									
	Note 1: The amount at line (1) above cannot be more than the maximum transferable amount of your federal Schedule 11.								
Note 2: The amount at line (2) above cannot be more than the maximum transferable amount of your provincial or territorial Schedule (S11) . Line (2) is not applicable to individuals who are residents of Quebec, Alberta, Ontario or Saskatchewan on December 31.									
Note 3: If you did not reside in the same province or territory as the designated individual on December 31, special rules may apply. For more details, call 1-800-959-8281.									
			Student signature	Date (YYYYMMDD)					
	Persona	l info	ormation (including the SIN) is co	llected to administer or enforce the Income					

Personal information (including the SIN) is collected to administer or enforce the Income Tax Act and related programs and activities including administering tax, benefits, audit, compliance, and collection. The information collected may be used or disclosed for the purposes of other federal acts that provide for the imposition and collection of a tax or duty. It may also be disclosed to other federal, provincial, territorial, or foreign government institutions to the extent authorized by law. Failure to provide this information may result in paying interest or penalties, or in other actions. Under the Privacy Act, individuals have a right of protection, access to and correction of their personal information, or to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada regarding the handling of their personal information. Refer to Personal Information Bank CRA PPU 005 at canada.ca/cra-info-source.

Remplissez cette section si vous transférez des montants non utilisés de l'année courante à une personne désignée. , comme Je désigne , mon (ma) (Nom de la personne) (Lien de parenté) personne pouvant demander : \$ à la ligne 32400 de sa (Montants fédéraux des frais de scolarité) Déclaration de revenus et de prestations ou à la ligne 36000 de son annexe 2 fédérale, selon le cas. \$ à la ligne 58600 de son formulaire 428 (2)(Montant provincial ou territorial) provincial ou territorial, ou à la ligne 59090 de son annexe provinciale ou territoriale (S2), selon le cas. Remarque 1 : Le montant indiqué à la ligne (1) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe 11 fédérale. Remarque 2 : Le montant indiqué à la ligne (2) ci-dessus ne peut pas dépasser le montant maximal transférable de votre annexe provinciale ou territoriale (S11). La ligne (2) ne s'applique pas aux personnes qui résident au Québec, en Alberta, en Ontario ou en Saskatchewan le 31 décembre. Remarque 3 : Si, le 31 décembre, vous ne résidiez pas dans la même province ou le même territoire que la personne désignée, des règles spéciales pourraient s'appliquer. Pour en savoir plus, composez le 1-800-959-7383. Signature de l'étudiant Date (AAAAMMJJ)

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.